

Pour la Reconstruction de la Basilique de Ste-Anne

Dans son prône, dimanche dernier, M. le Chanoine Senécal, curé de la Cathédrale, a fait un appel spécial à la générosité des paroissiens pour aider à la reconstruction de la Basilique de Ste-Anne de Beaupré. On se souvient que ce temple qui a fait l'admiration de milliers de pèlerins a été détruit par un incendie, seuls la Statue de la Sainte, les reliques et les souvenirs historiques étant sauvés du désastre.

Obéissant à un vœu exprimé dans une lettre collective du Cardinal Bégin et des archevêques et évêques du Canada dans toutes les églises de la province, les curés feront une quête, destinée à aider la reconstruction du temple. Celle du diocèse de S.-Hyacinthe aura lieu dimanche prochain, le trois septembre.

Notre population ne manquera point de se montrer généreuse pour cette œuvre, toutes les familles devant y aller de sa quote-part pour assurer la réalisation d'une basilique plus spacieuse et plus riche encore que l'ancienne.

C'est en effet une faveur insigne que d'avoir un lieu de pèlerinages dans notre Province. L'Eglise s'est établie par les miracles dans le monde et privilégiée est la nation qui donne asile aux manifestations de la puissance divine et de la prédilection spirituelle pour certains saints du Ciel.

La Basilique, sous ce rapport, est non seulement œuvre religieuse, mais également nationale. A Ste-Anne se sont succédés les pèlerins et les visiteurs distingués, depuis les membres de la famille royale jusqu'aux personnages les plus distingués des pays étrangers. Tous ont accouru pour voir de leurs yeux combien la grande Sainte avait été bonne pour les Canadiens-Français, leur prodiguant ses bontés, sous la forme de miracles éclatants. La France a son Notre-Dame de Lourdes, la Province de Québec peut se glorifier d'avoir son sanctuaire miraculeux de Ste-Anne de Beaupré.

M. le Chanoine Senécal a résolu la question que peuvent se poser bien des personnes : combien donner ? Qu'on écoute d'abord sa propre générosité ; combien en effet n'ont pas été, à certains moments de leur vie, des plus heureux de bénéficier du patronage de la Sainte. Plusieurs ont désiré se rendre à Beaupré pour témoigner de sa reconnaissance, ces voyages ont été rendus, depuis la guerre plus spécialement, presque impossibles. Qu'on donne alors le montant approximatif d'un voyage à Ste-Anne, y ajoutant l'intention qui aurait prévalu dans un tel pèlerinage.

Puisse enfin la générosité de notre population ne pas se démentir. Il s'agit de l'édification d'un monument de foi et de gratitude, tout en étant patriotique.

EUGÈNE CHARTIER

LE PARTI AGRAIRE ET SES MOYENS D'ACTION

Donc, les cultivateurs comprennent que le succès de leurs opérations réside dans une organisation solide et étendue. Cette première résolution adoptée par eux nous porte à examiner les moyens d'action par lesquels ils entendent parvenir à leur but. De là que faut-il penser des propositions suivantes, qui servent de corollaire aux projets d'organisation agricole ?

" Attendu que la science est à la base de la production économique ;

" Attendu que la science agronomique n'a pas été développée dans cette province parallèlement aux autres sciences ;

" Attendu que les données existantes n'ont pas été suffisamment mises au service du cultivateur, qu'elles n'ont pas atteint le cœur même des foyers ruraux pour y produire leurs effets sociaux et économiques ;

" Il est résolu qu'un comité soit chargé d'inviter l'Exécutif provincial de la Société des Agronomes Canadiens à se joindre à lui pour aller rencontrer :

" 1° Les autorités des universités provinciales pour aviser des moyens à prendre pour donner un nouvel essor à la science agronomique ;

" 2° Le ministre de l'Agriculture et le surintendant de l'Instruction publique pour aviser des moyens à prendre pour assurer la vulgarisation adéquate, et partant efficace de cette science. Cette assemblée recommande à son comité de discuter d'une façon toute spéciale, avec l'hon. ministre de l'agriculture et le surintendant de l'Instruction publique, la question suivante : l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires-élémentaires, primaires-complémentaires et dans les écoles spéciales, en se souvenant que pour attaquer à sa racine même le fléau de l'exode de la jeune population rurale, il faut l'attacher à la terre durant son séjour à l'école en lui donnant un enseignement qui sera de nature à lui faire apprécier les avantages moraux, sociaux, nationaux et économiques de la vie rurale et en lui don-

" nant les notions élémentaires qui lui feront désirer d'acquérir plus tard les sciences agricoles qui le conduiront au succès économique ; et avec l'honorable ministre de l'agriculture : la vulgarisation ou l'application de la science agricole par l'intermédiaire des services du ministère et par les fermes de démonstration provinciales dont les efforts devraient être concentrés, pour le moment, sur les points suivants :

" (a) amélioration des troupeaux en prenant les mesures nécessaires pour introduire partout des reproducteurs dont les antécédents permettront de prévoir qu'ils augmenteront de valeur et la production des troupeaux ;

" (b) généralisation de la culture des récoltes à ensilage et adoption des mesures favorisant la construction des silos ;

" (c) propagande efficace en faveur de l'alimentation rationnelle du bétail."

Voilà donc du travail de taillé pour longtemps. Nul doute que, en remplissant les cadres indiqués par cette résolution, les résultats les plus heureux s'en suivront. C'est un fait connu et généralement déploré de nos jours la surabondance des établissements d'Instruction commerciale et classique à côté de la rareté des maisons où l'on fait spécialité d'enseigner scientifiquement la culture. C'est là peut-être la cause la plus décisive de l'abandon de la terre, et les auteurs de ces résolutions démontrent une connaissance mûrie de la cause où ils défendent, en adoptant ce point de vue.

Nous avons raison d'être fiers de nos institutions éducationnelles, mais il faut convenir que, dans un sens il y a exagération, et dans un autre pénurie. Ce manque d'égalité n'en a pas moins produit des effets terribles sur nos destinées et nous ne sommes pas au bout des surprises. En poussant la jeunesse vers les carrières professionnelles et surtout commerciales, nous avons accentué sans trêve l'abandon du sol, l'accroissement des populations urbaines, l'affaiblissement de l'esprit national, la désertion de millions de nôtres aux Etats-Unis où leur langue et souvent leur foi religieuse ont péri, et accentué le malaise général. Une fois instruit, préparé et développé au point de vue commercial, industriel ou professionnel, quel est l'homme qui va rebrousser chemin, et s'emballer à recommencer à apprendre l'art culturel après avoir dépensé des sommes considérables à des études classiques ou commerciales toujours longues et coûteuses ? J'ai souvenance que, vers la fin de mes études, on entretenait dans les collèges cette douce autant qu'irréalisable illusion, semée peut-être par la lecture de JEAN RIVARD et de CHARLES GUERIN, que l'on pouvait déceimement jeter aux orties la défroque universitaire pour s'appliquer définitivement au défrichement du sol. Ils sont peu nombreux, et pour cause, les imitateurs de ces héros de roman. La société ne leur pardonnerait guère ce geste. Il en serait bien autrement si, fortifiés par une préparation plus en rapport avec la profession agricole, les jeunes gens se sentaient attirés vers cet état comme vers leur véritable idéal. Tous les petits soins dont on a entouré sans cesse les autres professions et l'espèce d'abandon méprisant qui a été le seul partage de l'agriculture, particulièrement en cette province, a démoralisé la classe agricole ; cette dernière a douté de sa vocation ; elle a accepté comme pis-aller de vivre dans une situation qui lui produit l'effet d'être inférieure intellectuellement, pécuniairement et socialement. C'est ce que nous avons gagné avec le procédé suivi en ce pays jusqu'ici. Aussi, il faut voir avec quel empressement foule de cultivateurs se débarrassent de leur terre pour venir ajouter à l'encombrement général des villes. Ne trouvant à ce métier ni fortune qui compense pour les rudesses de cette vie, ni considération qui vaille par ailleurs, ils escomptent le moment d'en sortir, comme cet écolier dégoûté de l'école, constamment occupé à regarder vers la porte en tournant sa casquette, qui répondait au professeur intrigué de sa conduite : " J'attends que ça sonne ! " Quand je cause avec mes braves cultivateurs, combien j'en découvre qui soupirent ainsi après l'heure ou sonnera pour eux le signal de l'abandon de la terre. Ils attendent que " ça sonne " . . .

Quand on habite une province grande comme l'Europe, et dont à peine quelques cents mille carrés sont ouverts à la culture, on ne peut sans effroi assister à ce douloureux spectacle, d'où se dégage l'espèce d'horreur qui accompagne le suicide.

J.-B. BOUSQUET

à suivre

LE DROIT DE TIMBRE

Voilà une question qui intéresse vivement le monde des affaires canadien, vu le droit de timbre qui s'appliquera aux reçus à partir du premier janvier.

En France, l'administration de l'enregistrement soutenait que les lettres ou écrits contenant l'accusé de réception d'un chèque étaient passibles du droit de timbre gradué, parce que ces documents constituaient en réalité

des reçus. La thèse de divers particuliers et de plusieurs établissements de crédit était, au contraire, qu'il ne s'agissait pas là de reçus de sommes d'argent, mais d'un écrit qui, à lui supposer le caractère d'un reçu libératoire, ne devait être frappé que d'un droit fixe de 25 centimes.

Au Canada, heureusement, le règlement relatif à l'impôt du timbre semble soustraire au droit les accusés de réception de chèques, les chèques étant déjà à l'impôt.

NOTES

Règlement défait

Le règlement pourvoyant au paiement d'un salaire annuel de \$1500 pour le maire et \$300 pour les échevins, a été défait par les électeurs propriétaires de Shawinigan Falls. En nombre les électeurs l'emportèrent mais la valeur renversa cette majorité. Deux grosses compagnies ont apporté les montants suffisants pour renverser le règlement. C'est une leçon pour notre maire Bouchard et nos échevins s'ils devaient soumettre à l'électorat un semblable règlement.

ooo

Une belle lutte... mais pas complète.

Le " Canada " proclame l'activité du Gouvernement Provincial dans la lutte contre la tuberculose et le cancer, disant : " Ce sont les deux pires ennemis de l'humanité, qui fauchent des vies avant l'heure. " Nous en sommes mais cette lutte n'est pas complète, la boisson dont le gouvernement a le contrôle exclusif, étant la grande pourvoyeuse de tuberculeux et de cancéreux dans les hôpitaux.

La Fête du Travail

Le Comité de la Fête du Travail demande aux travailleurs des différents corps de métiers de cette ville de prendre part à la procession de la célébration. Avec le concours de tous les travailleurs le succès de cette démonstration est assuré. Que tous soient à leur poste pour rendre hommage au travail.

Le public est prié de se rappeler que tous les amusements, dans l'après-midi, auront lieu sur le terrain du Manège militaire. La population sera admise sans bourse délier. Que l'on se rende en foule sur le terrain et que l'on prenne part aux courses et aux amusements, les vainqueurs devant se distribuer de magnifiques prix, offerts par les hommes d'affaires de la ville.

Le soir, le feu d'artifice sera lancé sur le terrain, en face du Collège du Sacré-Cœur. Le spectacle vaudra d'être vu. Que chacun se procure un programme détaillé de la célébration. Honneur au travail.

LE COMITÉ.

(Communiqué).

ooo

Nos jeunes sports

Mercredi après-midi, nos jeunes joueurs de balle au champ, du Club Montcalm, ont défait l'équipe du Club Amyot, par un résultat de 9 à 8. Ils avaient une batterie, Raymond et Raymond, qui a été excellente, le lanceur retirant douze hommes du bâton. Le Club des Jeunes Montcalm renouvelle le défi à tout club dont les joueurs seront de 10 à 15 ans.

Pour informations s'adresser au No 307 de la rue Girouard ou au No 382 du téléphone. Nos félicitations à nos jeunes sports.

Autour de nous

St-Césaire

(De notre correspondant)

PROGRAMME DES FÊTES

8½—Réception des invités à la gare.

9½—Messesolennelle célébrée par Don Pacôme, abbé Mitre à la Trappe d'Oka, sermon par M. Noisieux, curé de St Liboire.

11 hrs—Dévoilement du Monument du Rév. J. A. Provençal. Présentation par le notaire J. A. Nadeau, réponses par : Mgr de St-Hyacinthe, L. P. Brodeur, juge de la cour suprême, Dom Pacôme, Nap. Garceau, avocat.

1 hr—Banquet à la Salle des Forestiers, Présidents conjoints: Dr C. A. Bernard, maire du village, et Wilfrid Neveu, maire de la paroisse.

Discours par Mgr de St-Hyacinthe, René Morin, M. P., Abbé André Dubreuil, Pierre Dusault, N. P., Edmond Robert, ex M. P. P., Emile Arès, Chs. Meunier.

3 hrs—Balle au camp sur le terrain du collège.

7 hrs—Concert de chansons canadiennes en plein air.

8½—Séance dans la salle du collège. Le soir illumination du village.

Les fanfares du collège St-Césaire et du Patronage de St-Hyacinthe sont chargées de la partie musicale.

Tous les anciens de St-Césaire sont invités chaleureusement à nos fêtes du Centenaire, le sept septembre prochain.

Marieville

—Miles Thérèse et Antoinette Gingias sont allées, la semaine dernière, assister à un conventum d'anciennes élèves, tenu à l'Ecole Normale de S.-Hyacinthe.

Au delà de 350 normaliennes prirent part à cette réunion intime et familiale, au cours de laquelle on eut l'insigne honneur de recevoir l'agréable visite du Délégué Apostolique de la Havane, et de Cuba, Mgr Benedetti, accompagné de Mgr Chs Dauray, de Woonsocket, et de son neveu l'abbé Georges Bédard.

—Mgr Dauray, frère de M. Louis Dauray, de cette ville, est venu passer quelques heures chez lui. Samedi dernier, accompagné du personnel de la cure, il visita l'Académie du Sacré-Cœur, l'hospice Ste-Croix, le Couvent de La Présentation, et quelques familles anciennes avec lesquelles il aime à remémorer les souvenirs d'autrefois.

—M. l'abbé Elie Renaud, professeur de Belles-Lettres au Séminaire de St-Hyacinthe, a chanté la grand'messe, dimanche dernier. A l'offertoire M. Ros. Rainville, de Montréal, rendit un "Adoro te" avec beaucoup de brio et d'expression.

—Dimanche dernier le club local de balle-au-champ recevait celui de Farnham, dans une joute fort contestée. Le résultat final fut de 4 à 3, en faveur du club de Marieville. Bravo ! les jeunes ! Et que cette première victoire soit le début d'une longue série d'autres, dans vos joutes futures, ici ou ailleurs.

—Dimanchedernier également le club amateur de croquet est allé mesurer ses forces avec celui

de N.-D. de Stranbridge, mais le destin ne lui a pas été favorable ; il a endossé une défaite qui cependant, ne lui fait point perdre courage, et il espère être plus chanceux à l'avenir.

—De passage à Marieville, dernièrement, MM. les abbés Noël Boulais, J.-A. Archambault du Collège de Montréal, Alp. Girard, Gaston Nolin, etc...

Sûreté avant tout

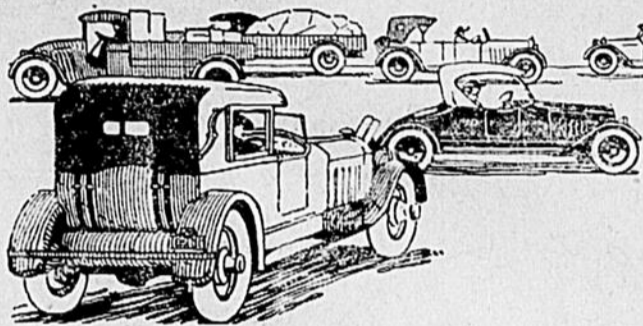
"Sûreté avant tout" est une maxime bonne à suivre presque toujours, surtout lorsqu'il s'agit de prêter de l'argent. Le riche peut se permettre de spéculer et de courir les risques auxquels l'exposent les taux d'intérêt élevés. Ceux qui ne disposent que de modestes épargnes ne devraient les placer que sur garantie absolue. Pour cette classe,

Une Qualité Spéciale Pour Votre Auto

Une des cinq marques d'huiles à Moteur "Imperial Polarine" convient exactement à votre voiture. Faites-en usage régulièrement et vous retirerez de votre auto le meilleur service qu'elle puisse vous rendre, et avec le moins de frais possibles pour la lubrification. Consultez le Tableau pour vous assurer quelle est LA QUALITÉ D'HUILE QUE VOUS DEVRIEZ EMPLOYER.

IMPERIAL OIL LIMITED

Fabricants et Distributeurs des Huiles à Moteur "Imperial Polarine", et Distributeurs, au Canada, des Huiles "Gargoyle Mobiloil".



T-4037

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

- (a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.
- (b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

les bons du Dominion du Canada ne sauraient être égalés : leur sûreté est parfaite et ils rapportent un intérêt libéral. Les détenteurs des bons du Dominion du Canada, à cinq et demi pour cent, échéant le 1er décembre 1922, peuvent replacer leur argent au même taux d'intérêt, en échangeant les anciens bons contre des nouveaux, d'une durée de cinq ou dix ans, comme il leur plaira. Toutes les banques chartées peuvent faire ces échanges.

Enquête remise

On a commencé l'enquête pré-

liminaire dans l'affaire de Cléophas Bernard, de S.-Hilaire, accusé de s'être rendu coupable d'assaut et de voies de faits graves contre un nommé Albert Desnoyers journalier, du même endroit. Me Adélar Fontaine représentait le plaignant et Me Régner Brodeur, de Montréal, le prévenu. La poursuite a fait entendre plusieurs témoins et le prévenu ayant déclaré qu'il n'avait pas de témoins pour le moment, l'affaire a été remise au 9 septembre prochain.

AVIS AUX MAITRES DE POSTE

Un superbe casier à lettres à vendre. Il pourrait être d'une grande utilité pour les maîtres de postes de la campagne. Conditions faciles. S'adresser à LA TRIBUNE.

ooo

On Demande

Hommes et femmes pour vendre les réparations de Toilette PARMAS. Grosse commission et allocation de territoire. S'adresser à TURGEON COMPANY LTD, 23 River St. Toronto, Ont.

R. 11, 18, 25 et 1er sept.

PAPIER A LETTRE

Pourquoi ne pas acheter votre papier à lettre à La Tribune?... Nous avons un assortiment complet de ailettes à des prix, défiant toute compétition.

AVIS

Les souscripteurs de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE DE S.-HYACINTHE et du District voudront bien payer leurs dus à WILFRID AMYOT, PERCEPTEUR 203 rue Cascades S.-Hyacinthe au 13-10-22.

COLLEGE ST-FREDERIC DRUMMONDVILLE

Cours commercial complet, français et anglais. Le site est de toute beauté. Les chemins de fer du Canadien National et du Pacifique Canadien fournissent des communications nombreuses et faciles. Les prix sont modérés. Demandez prospectus illustré.

ENTRÉE LE 4 SEPTEMBRE.

QUESTION ACTUELLE L'Électrification des Chemins de Fer

Il y a quelque temps, à un congrès de marchands détaillants, le premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Taschereau s'est très louablement prononcé pour la mise à l'étude immédiate de ce problème qui intéresse à un si haut point notre province: l'électrification des chemins de fer. Vu l'importance que cette question est certainement appelée à prendre d'ici peu au Canada, il ne sera pas inopportun de rappeler comment on est en train de la résoudre, *par raison d'économie*, dans un pays que la guerre a aux trois quarts ruiné— nous voulons parler de la France.

En réponse à une question écrite de M. Cachin, député, le ministre des Travaux publics a donné les indications suivantes au sujet du développement des emplois de la houille blanche et de l'électrification des chemins de fer :

1° La puissance installée des usines hydro-électriques existant actuellement en France peut être évaluée à environ 2 millions 100,000 HP, se répartissant comme suit : éclairage, petite force motrice, chauffage, 650,000 HP ; force motrice industrielle, électro-chimie, électro-metallurgie, 1,300,000 HP ; traction, 50,000 HP ; agriculture, divers, 100,000 HP ;

2° A la fin de la guerre, la puissance installée atteignait 1,500,000 HP au total. La puissance actuelle représente donc une augmentation de 40% sur la puissance existante à la fin de la guerre ;

3° La puissance des usines actuellement en construction et dont les travaux seront terminés dans les deux années qui viennent peut être évaluée à 300,000 HP environ ;

4° La traction électrique n'a, depuis 1918, été mise en service que sur quelques lignes des réseaux du Midi et de l'Etat (120 kilomètres au total) ; mais les travaux commencés pendant cette période et dont l'exécution se poursuit permettront à bref délai d'employer ce genre de traction sur un nombre de lignes important. On peut admettre que d'ici cinq ans, 1,500 kilomètres de lignes appartenant aux réseaux de l'Etat, du P.-O., du P.-L. M. ou du Midi seront électrifiés. Enfin, le programme général de l'électrification des chemins de fer prévoit l'électrification de 8,900 kilomètres de lignes dans un délai de quinze à vingt ans."

Conventum Décennal à l'Ecole Normale de S.-Hyacinthe

A l'occasion de son dixième anniversaire de fondation, un comité d'organisation d'anciennes élèves de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe se formait, dans le cours de l'année, afin de préparer les grandes fêtes qui viennent d'avoir lieu. Grâce à l'initiative de Mlle Fournier, présidente, de Mlle Estelle Morin, vice-présidente et de Mlle Augustine Berthieume, secrétaire, on eut vite fait d'appeler à ce premier conventum les 889 élèves qui ont passé dans cette école, depuis 1912, date de sa fondation.

Aussi, le 21 août dernier, tout un essain d'anciennes normaliennes arrivait à l'Alma Mater : plus de 450 répondirent à l'appel des organisatrices et bientôt, dans les bosquets, dans le parterre, dans les bois touffus, dans les corridors jadis silencieux, ce fut tout une population de ces anciennes et actives abeilles qui s'étaient formées, dans la prière et l'étude, à la noble tâche de l'éducation primaire. La joie se reflétait sur toutes les figures : maîtresses, professeurs et anciennes élèves se saluaient, étaient heureux de se revoir et de revivre ensemble quelques-unes de ces heures heureuses qui ne reviennent maintenant, pour elles, qu'à de longs intervalles.

Le Conventum s'ouvrit solennellement, le même soir, par une soirée intime de bienvenue dans la magnifique salle de réception, salle où, jadis, normaliennes devenues maîtresses, religieuses ou mères de famille, elles recevaient les conseils de leurs dévouées maîtresses, les clairs aperçus de la doctrine catholique sous la paternelle leçon de M. le Principal, M. l'abbé J. A. Fontaine, et où aussi s'ouvrirent les premières lueurs du domaine de la science pédagogique, sous la généreuse impulsion de leur attentif professeur M. J.-E. Paquin. Pendant que chacun songeait à cet heureux passé et que le bruit d'une causerie tout amicale emplissait la grande salle, Mlle Mariette Gaucher, élève finissante académicienne, parut, tenant une adresse enflammée. Le silence se fit. C'était la voix éternelle et toujours vivante de l'âme de la maison, recevant les anciennes par la voix des normaliennes actuelles. Ces dernières, avec toute la générosité qu'on leur connaît habituellement avaient fait trêve aux heureux plaisirs de la vacance, pour préparer à leurs aînées une digne réception et mêler aux leurs leurs propres sentiments de reconnaissance envers leur Alma Mater. Il est bien inutile de répéter ici tous les sentiments élevés et délicats que Mlle Gaucher sut exprimer avec une toute noble simplicité. C'était la vérité, la charité, l'amour de l'Ecole, la joie d'y vivre, la reconnaissance émue, qui tour à tour charmèrent les cœurs des auditeurs. On n'y oublia pas un généreux tribut envers ceux et celles, professeurs et maîtresses, principal et directrices, dans ce concert si harmonieux des accords du cœur.

Suite à la page 7

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix Réduits

POUR LES

EXPOSITIONS

TORONTO DU 26 AOUT AU 9 SEPTEMBRE

QUEBEC DU 2 SEPTEMBRE AU 9 SEPTEMBRE

OTTAWA DU 8 AU 18 SEPTEMBRE

RICHMOND 6 et 7 Septembre

Service de Trains confortables.

Pour détails sur les réductions,

S'adresser à :

E. O. PICARD, Agent
35 Laframboise, S.-HYACINTHE
ou à J. P. LAZURE, Chef de Gare.

Bryant Brothers

Limited

Membres de la Bourse des Mines de Montréal

84 Rue St-François-Xavier
Montréal.

Quartiers-généraux pour les Stocks de Mines.
Cotations quotidiennes sur demande.

Fil Télégraphique privé avec Connexions et facilités complètes de Courtage.

Etablie en 1899

Docteur Paul Ostiguy

SPECIALISTE

MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Consultations : 1 hr. à 4 hrs.

255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL
Tel. EST 5684.

Une annonce dans "La Tribune" vous sera profitable.

Pourquoi pas à LA TRIBUNE ?

Pourquoi n'achèteriez-vous pas votre papeterie à La Tribune ? Vous trouverez à nos bureaux des tablettes et des enveloppes à des prix défiant toute compétition. Nos articles de librairie ne sont point nombreux, ils sont par contre très bon marché.

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE

(Corrigé le 1er Mai, 1922)
HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires :

1.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

1.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires :

2.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE, Surintendant

N. J. FERGUSON,
Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,
Agt, St-Hyacinthe.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal ?



Saleté Invisible

Un balai ou une brosse nettoient rarement plus que la surface, mais une

BALAYEUSE ELECTRIQUE

se rend dans tous les coins et tous les plis — même elle fait encore mieux que cela — elle enlève toute la saleté et toute la poussière qui se sont enfouies dans les tapis.

Par une aspiration très forte de l'air pur, le moindre atome de poussière est délogé des tapis, des carpettes, rideaux et des tentures. Ceci serait tout à fait impossible avec une simple brosse.

Un balayage au moyen d'une Balayeuse Vacuum équivaut à un nettoyage à sec, et est bien moins dispendieux — cela revient à un sou par heure environ.

INSTALLEZ-EN UNE CHEZ VOUS — VOUS POUVEZ L'ACHETER À TERMES FACILES.

Southern Canada Power Company Limited

MACDONALD'S



15¢

Le Tabac avec un cœur

CIGARETTES

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

XIIIe Dimanche après la Pentecôte
 Evangile selon S. Luc.
 Ch. XVII, v. 11

En ce temps-là, Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem. Comme il entra dans un village, il rencontra dix lépreux qui s'arrêtèrent loin de lui et s'écrièrent : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Dès qu'il les aperçut, il leur dit : Allez, montrez-vous aux prêtres. Et pendant qu'ils y allaient ils se trouvèrent guéris. L'un d'eux, aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et se prosternant le visage contre terre, aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Or c'était un Samaritain. Jésus dit alors : Les dix n'ont-ils pas tous été guéris ? où sont donc les neuf autres ? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu. Et s'adressant au Samaritain : Levez-vous, lui dit-il, allez ; votre foi vous a sauvé.

000

Quarante-Heures

Les 5, 6, et 7 à S.-Frs d'Assise de Frelighsburg ; les 6, 7 et 8 à S.-François-Xavier de Shefford ; les 7, 8 et 9 à Ste-Marie-Madeleine ; les 8, 9 et 10 à S.-Jacques de Clarenceville.

000

Société d'une Messe

Evêché de Saint-Hyacinthe,
 le 22 août 1922
 Monsieur l'abbé Horace Champagne, ancien curé de l'Ile-Dupas, décédé le 22 courant, à Joliette, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU,
 prêtre-secrétaire.

000

Les Nôtres

Me J.-A. Gendreau, ancien élève du séminaire de notre ville, poursuit actuellement en Europe ses études sur le radium. Il sera en charge du laboratoire de l'Université de Montréal, pour qui le gouvernement vient d'acheter un gramme de ce précieux produit au prix de \$77,000.

000

A l'Hotel-Dieu

Le 7 du présent mois (à 8.45 hres a. m.) sera chanté dans la Chapelle de l'Hotel-Dieu de cette ville, un service pour le repos de l'âme de feu l'abbé J.-B. Dufresne, ancien curé de Notre-Dame de Lorette, Manitoba.

000

Notes du Palais

Contrairement à la pratique généralement suivie en notre district en ces dernières années, la réouverture de nos Cours de Justice, Cour Supérieure et Cour de Circuit, aura lieu en septembre, ce qui n'avait ordinairement lieu qu'en octobre.

Le terme qui doit s'ouvrir le lundi, 11 septembre prochain, sera présidé par l'Honorable Juge Cousineau, de la Cour Supérieure à Montréal.

Voici les causes qui ont été inscrites à date pour être entendues durant ce terme :

Le 11 sept : Pontbriand (Lussier & Fontaine) Vs Laliberté (Fontaine et Chagnon).

Le 11 sept : Dufresne (Lussier & Fontaine) Vs Lafrance & Sylvestre (J. B. Bousquet).

Le 11 sept : Perras (Lussier & Fontaine) Vs Deschamps & Al., (Ex parte).

Le 11 sept : Surprenant (Lussier & Fontaine) Vs Lafrenaye & Al., (Ex parte).

Le 11 sept : Roy (Lussier & Fontaine) Vs Lussier (Phaneuf & Poirier).

Le 11 sept : La Tribune de St Hyacinthe Ltée (Lussier & Fontaine) Vs Gilbert (Garceau & Ringuet).

Le 12 sept : Tremblay (J. O. Beaugard) Vs Bélanger & Al., (Lussier & Fontaine).

Le 13 sept : Lussier (Lussier & Fontaine) Vs Ménard & Rodier [Ex parte].

Le 13 sept : Brodeur (Lussier & Fontaine) Vs Letourneau (J. O. Beaugard).

Le 14 sept : Langelier [Fontaine & Chagnon] Vs Gauthier (Lussier & Fontaine).

Le 14 sept : Canadian Bonds Ltd (Lussier & Fontaine) Vs Corp. d'Acton Vale (J. A. Beaulieu).

Le 15 sept : Meunier (Phaneuf & Poirier) Vs Bouthot (J. O. Beaugard).

Le 18 sept : Berger (Lussier & Fontaine) Vs Lussier (J. B. Bousquet).

Lundi, le 28, a eu lieu une nouvelle assemblée des créanciers dans la faillite de M. Armand Boisseau. A la suite du jugement rendu il y a quelque temps, en rapport avec le concordat que le failli avait proposé à ses créanciers, ce dernier les avait convoqués de nouveau pour leur soumettre de nouvelles propositions concernant la liquidation de ses biens. Aucune mesure n'a pu être définitivement adoptée, attendu que les créanciers n'étaient pas tous présents.

Une plainte a été déposée, ces jours derniers, devant le Magistrat de district, par M. Odéric Noisieux, boucher, de St-Mathias contre un nommé Zéphirin Charbonneau, agent d'assurance de la ville de Belœil, relativement à un chèque que ce dernier aurait donné et qui a été refusé par la Banque sur laquelle il était tiré. L'accusé, sur un cautionnement de \$500.00 et un autre cautionnement de \$500.00 fourni par M. Comtois, propriétaire de garage de Belœil, a été remis en liberté provisoire et l'affaire a été fixée pour enquête et audition au premier septembre prochain. MM. Lussier & Fontaine représentent le plaignant.

Les importants travaux de peinture que l'on exécute au Palais de Justice depuis au-delà d'un mois touchent à leur fin. Notre Palais de Justice, ainsi restauré, va certainement se trouver l'un des plus jolis palais des districts ruraux de la Province. La grande salle d'audience de la Cour Supérieure, tout spécialement, présente un aspect des plus charmants, et tout le per-

sonnel judiciaire a raison d'en être fier.

000

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les soigne. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. M. CLAY-GLOVER, Inc. 125 West 24th Street New-York, U. S. A.

000

Fiançailles

Le Dr et Mde J. P. Leduc, de Marieville, annoncent les fiançailles de leur fille, Pauline, avec M. Gaston Nolin, de St-Hyacinthe.

000

Soirée intime

M. Albert Paradis a été samedi dernier au soir l'objet d'une fête intime, dont il conservera longtemps le souvenir. A l'occasion de son mariage, ses amis se réunirent pour lui présenter une adresse, accompagnée d'un cadeau. L'adresse fut lue par M. V. Morin. Le cadeau consistait en un magnifique complet de toilette en argent. Tout ému, M. Paradis remercia avec effusion. M. E. Leclerc, organisateur de cette soirée intime, fit un discours qui fut couvert d'applaudissements. On s'amusa ensuite tard dans la nuit chacun se séparant en apportant un souvenir inoubliable de cette fête d'amis. (Communiqué)

Conseils Pratiques

Les trois éléments du succès sont: la volonté, le travail et l'économie. Ne négligez aucun.

P-21-F

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de St-Hyacinthe, - - - A. C. CRÉPEAU, Gérant.
 Succursale de St-Pie de Bagot, - - - I. T. CADIEUX, Gérant.
 Autres Succursales:
 Ste-Madeleine
 St-Nazaire
 St-Valérien
 Ste-Hélène
 St-Simon
 St-Paul Abbotsford

Joyeux Pique-Nique

Samedi le 26 avait lieu le deuxième pique-nique annuel des employés de la Buanderie Mathieu et quelques-uns de leurs amis. La fête eut lieu au Chalet des Inséparables, gracieusement mis à leur disposition par le président du club, M. L.-M. Dion.

Un superbe dîner et un goûter délicieux, préparés par le cuisinier dont la renommée n'est plus à faire, M. Dion, fut servi aux invités. Le Trio Philharmonique, composé de MM. Ed. Chaussé, E. N. Gaudet et V. Chaput, fournit la musique avec entrain. Il y eut aussi chant, déclamation, promenade sur la rivière, partie de balle au camp et amusements divers.

Ce n'est que tard dans la soirée que l'on se sépara, emportant chacun un bon souvenir de cette journée, et un seul regret: celui de voir la journée si vite passée.

Ont pris part à cette fête M. et Mme Jos. Mathieu, Père, M. et Mme Jos. Mathieu, Fils; Mmes Michel Viens, L.-C. Chaput, Ls Laplante; Mlles E. M. Côté, Blanche Gagnon, Simonne Lussier, Magella Robert, Hélène Robert, Ritha Robert; MM. L.-M. Dion, J. L. de Martigny, W. Parent, Arthur Robert, Emile Lonval, A. Caron, D. Brouillard, E. Chaussé, E. N. Gaudet, V. Chaput, Gérard Robert, Jules Mathieu.

Réengagé

M. Hormidas Brunelle, gardien du Manège Militaire depuis de nombreuses années, vient de signer un nouvel engagement de trois ans, ses supérieurs s'étant déclarés des plus satisfaits sur la propreté et le bon entretien des salles de notre arsenal.

000

La Rentrée

C'est dans le cours de la semaine prochaine que les élèves des différentes maisons d'éducation feront leur rentrée. Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.

000

A nos bureaux

Nous avons eu le plaisir d'avoir à nos bureaux la visite de M. le Dr J.-H. Jacques, de Fitchburg, Mass. Originaire de La-présentation, M. Jacques a fait ses études au séminaire de notre ville. Il est en promenade chez des parents et amis, en compagnie de Madame Jacques.

000

Dans le journalisme

Nos félicitations à notre ex-concitoyen, M. Laurent Beaudry, dont on annonce l'entrée à la rédaction du "Soleil", de Québec. M. Beaudry était le secrétaire-privé de l'hon. M^o Kanzie-King.

000

UNCONGRÈS DU SUCRE

Un Congrès du sucre s'ouvrira à la Havane dans le milieu de novembre prochain. Toutes les questions touchant la production du sucre y seront traitées, ainsi que la création de raffineries munies de l'outillage moderne.

000

LES FINANCES DE CUBA

Cuba a approuvé un projet d'emprunt étranger pour liquider 50 millions de dollars d'obligations en circulation. La situation de l'île s'est beaucoup amélioré, par suite de la hausse des prix du sucre.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURES DU DÉPART DES TRAINS

*9.54 a.m., x5.15 p.m., *9.45 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland.

*5.41 a.m., x6.13 a.m., x10.40 a.m., x1.40 p.m., *5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.00 a.m. et 7.20 p.m.

c 7.30 p.m.—Local pour Montréal. 3.50 p.m.—Local pour Montréal, samedi seulement.

HEURES DE L'ARRIVÉE DES TRAINS :

*9.54 a.m., *12.30 p.m., x5.15 x5.40 p.m., x9.45 p.m.

—De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

2.05 le samedi seulement. * tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement.

Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

Atelier Typographique de LA TRIBUNE

EXÉCUTION RAPIDE ET PRIX MODÉRÉS.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

ST-HYACINTHE

NOTES LOCALES

Personnel

Mlles Léna et Lucienne Létourneau, de Sherbrooke, sont de passage en notre ville pour une huitaine chez leur cousine Melle Lucienne Létourneau.

ooo

Au Couvent de Lorette

Les élèves qui fréquenteront, l'an prochain, le Couvent de Lorette sont priés de bien remarquer que le costume noir sera porté tous les jours durant l'année scolaire, tant pour les externes que pour les internes.

L'entrée pour les internes pensionnaires aura lieu le 5 septembre prochain, et celle des externes le jour suivant.

ooo

En visite

Mlle Juliette Lecours de Saint-Hyacinthe est revenue enchantée de son voyage des Etats-Unis, où elle visita une quinzaine de villes. Ses parents lui firent l'accueil le plus cordial. Deux magnifiques concerts furent donnés en son honneur chez M. E. Lecours et F. Como.

A son retour elle passa quinze jours à Montréal chez sa tante Mme H. Petit.

Cette semaine elle est partie en villégiature chez son dévoué tuteur M. l'abbé J. B. Tétreault de St-Pie.

ooo

M. Jacobs et les Canadiens

"La Liberté", notre excellent confrère de Winnipeg, s'est permis de lancer quelques pointes fort bien dirigées contre le Dr Beland, qui au cours de son voyage de nocce dans l'Ouest a fait des remarques désobligeantes pour ceux qui ne professent pas les mêmes idées politiques que les siennes. Il ajoutait dans la colonne suivante que le député S. W. Jacobs, représentant de George-Etienne Cartier et de l'élément hébreu en Chambre, faisait plus belle figure que M. Beland sous le rapport des sentiments qu'il entretient à notre égard. A la dernière session cependant M. Jacobs s'est permis de faire sur le compte des Canadiens-français, et particulièrement sur le compte du "Devoir", des allusions assez transparentes. Il a oublié pour un moment sans doute qu'il est entré en Chambre grâce au vote des Canadiens français. Sur une question d'immigration il s'est élevé en Chambre contre ceux qui s'opposent à l'entrée au pays d'une certaine classe d'émigrants dont l'assimilation est difficile. "Et cependant, dit-il, ce sont ces mé-

Ayez des Actions dans la Compagnie qui manufacture votre Gazoline

C'est en s'engageant à la première heure dans les affaires intéressantes qu'on fait de gros bénéfices.

C'est ce que plusieurs des fortes compagnies de taxis, compagnies d'autobus, et des milliers de propriétaires d'automobiles pratiquent aux Etats-Unis. Ils obtiennent un rendement en mileage de 20% de plus par l'emploi de ce "Super Gas." Ils ne payent pas davantage, que pour la gazoline ordinaire, et chaque gallon qu'ils achètent aide à leurs dividendes.

VOUS POUVEZ FAIRE LA MEME CHOSE

Les raffineries "Red Star" (de l'Etoile Rouge) Limitée, se sont assurées du Syndicat des Recherches Chimiques de Détroit, pour le Dominion du Canada.

Le Procédé Ramage de Raffinerie de Gazoline Pour Produire "Super Gas."

"Super Gas" est réellement une gazoline supérieure pour moteurs. Elle ne coûte pas plus que la gazoline ordinaire, et permet une économie de plus de 20% sur la dépense de combustion; cette gazoline élimine les "tappements" du moteur, produit plus de force expansive et dépose moins de carbone.

La Red Star Refineries Limited a acheté une certaine étendue de terrain dans l'Est de Montréal, (contigu à la rivière) et préparent l'érection d'une raffinerie du modèle le plus moderne, qui sera équipée avec le système de transformation Ramage tel que décrit par le

Brevet Canadien No. 221,416 sur les procédés et l'Application Canadienne (accordée) No. 263,073 sur le produit.

Propriété et Brevets.

La première raffinerie est équipée pour produire 1,000 barils par jour, soit 35,000 gallons Imperial, de ce merveilleux "Super Gas." La raffinerie entrera en opération quand les premiers transformateurs de la capacité de 250 barils seront installés et de substantiels profits sont estimés devoir être crédités de cette seule capacité.

Le capital de la Red Star Refineries Limited est fixé à

Capital de la Compagnie.

\$2,000,000 Actions Préférées 8%.
500,000 Actions Préférées Classe B. 15%.
3,500,000 Actions Communes.

Répartition Financière.

Pour financer la Raffinerie de Montréal Est, la compagnie offre à la souscription publique, du stock d'actions restant en possession de la trésorerie.

\$600,000 des actions préférées 8% ci-dessus.
\$300,000 des actions préférées Classe B.
\$300,000 des actions communes.

Comité de Délibérations.

Ce stock est offert par unité se composant de 2 Actions Préférées 8%.
1 Action Préférée Classe B. 15%.
1 Action Commune
soit 4 actions, tel que détaillé ci-dessus pour \$35. par unité.

Dans le but de constituer un groupe représentant les détenteurs d'actions largement réparti entre les hommes d'affaires substantiels ou influents du Canada, la compagnie a constitué un Comité de Délibérations composé de 300 actionnaires qui seront d'un aide très important envers la compagnie dans l'exercice de ses opérations. Le Comité de Délibérations sera en étroite contact avec les affaires intérieures de la compagnie et participera substantiellement dans les profits.

Raffineries Red Star, Limitée, Efficace Canada Cement, Montréal.

Soyez actionnaire dans la compagnie de laquelle vous achetez votre gazoline. Achetez des "Actions Red Star" et jouissez de votre part des gros profits que cette nouvelle compagnie est certaine de réaliser. Au moins, envoyez le coupon et lisez la brochure sur le "Super Gas." Ce que c'est et pourquoi les propriétaires de voitures automobiles l'achètent plus vite qu'il ne peut être raffiné. Pourquoi chaque action du Capital prouvera être un placement de premier ordre.

THE RED STAR SALES COMPANY, LIMITED.
Efficace Canada Cement, Montréal.

Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer votre brochure sur le "Super Gas" ainsi que la complète description de votre compagnie et de son plan de Comité de Délibérations. Ceci n'implique aucune obligation de quelque espèce que ce soit, de ma part.

Nom _____

Adresse _____

mes gens qui ne veulent pas s'assimiler, le "Devoir" et les Canadiens-français, qui nous font ces reproches". C'était ignorer complètement que nous n'avons pas à nous assimiler, que nous sommes au Canada chez nous et que nous ne laisserons entrer que ceux que nous voulons bien, n'en déplaise à M. Jacobs à signaler que les lois de l'immigration du gouvernement libéral ne vont pas au député Jacobs, parce

qu'elles donnent la préférence aux agriculteurs de l'étranger, tandis que rares sont les Hébreux qui sont prêts à s'en aller sur les terres.

ooo

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.

Cultivateurs et Presseurs de Foin

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 30 — Amendant l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés — En Force le 24 Mai 1918 — *Articles 340 à 340 g.*

Tout presseur de foin et de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1.1" de largeur — avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachées de manière à ce qu'ils ne se perdent pas. Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi — sera sur conviction sommaire passible d'une amende de \$5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St-Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvées par le Département de l'Agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraison sans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison en sera faite.

Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos Trousseaux pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents.

J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas,

Arthur S. COMEAU

St-Hyacinthe, Qué.

Phone No 364 Office

Adresse 15 R

15 rue Laframboise, Bloc Sauvé.

ACHETEZ VOS

Vins Canadiens

chez

Patenaude & Carignan

12 sortes de VINS CANADIENS

Vins rouges et Vins blancs

Manufacturés en 1919, 1920 et 1921

à la mesure ou en bouteilles cachetées.

Le Magasin sera ouvert tous les jours de la semaine de 9 hres du matin à 10 hres du soir à partir de SAMEDI le 26 AOUT 1922.

PATENAUDE & CARIGNAN

P. LASSONDE

de Lassonde & Frère, Limitée

REPRESENTANT

53 rue St-François

ST-HYACINTHE

CREME A BARBE Dr F.

Ne contient pas de graisse minérale (Petrolatum)

UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE

(Résultat de 10 années de recherches inlassables).

PAS DE SAVON — PAS DE BLAIREAU — PAS DE MOUSSE

Economique et Extraordinaire comme Cosmétique en général.

— En même temps c'est une pommade fondante (vanishing cream), sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et demoiselles.

— Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.

— La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.

EN VENTE A LA PHARMACIE BRODEUR, ST-HYACINTHE.

TEL. 156

Téléphone BELL 61

Commandez vos Impressions à

"La Tribune"
St-Hyacinthe, Qué.

Circulaires, Programmes, Entêtes de Lettres, Entêtes de Comptes, Etc.

TOUT LE MONDE LIT "LA TRIBUNE" ANNONCEZ DANS "LA TRIBUNE"

Brochures, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Cartes de Faire-Part, Etc.

Annoncez dans "La Tribune"

VOIX DE L' A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 32

LE 1 septembre 1922

L' A. C. J. C. ET LES REVENDICATIONS NATIONALES

Dans "Le Semeur" livraison du mois d'août notre président général de l'A. C. J. C. M. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal, offre des observations dont il est bon de prendre note, pour mieux connaître et apprécier la véritable mentalité et l'orientation patriotique de notre Association de Jeunesse catholique. Il écrit entre autres :

On a recueilli l'enquête de l'A. C. J. C. sur la résistance aux infiltrations étrangères comme une entreprise de grande opportunité. Elle tire surtout son efficacité du fait qu'au lieu d'être isolée, elle ne constitue qu'une phase d'une vaste campagne en cours d'exécution depuis près de vingt ans. Cette forme d'action française est l'aboutissement de précédentes initiatives ; elle trouvera demain son complément dans d'autres réalisations. On a pas manqué de noter l'esprit qui a animé toutes les délibérations du récent Conseil fédéral. Le programme tracé à Hull peut servir de plans à de multiples opérations collectives. Il n'en tient qu'à nous de faire figurer 1922 dans nos annales comme une année de réalisations. "Que ce soit notre mot d'ordre à tous. Les délibérations de Hull ont conduit les congressistes à des conclusions très pressantes dans ce sens. Précisons immédiatement quelques directives.

"D'aucuns ont essayé de découvrir dans l'idée même de l'enquête et dans les études de nos rapports une pensée d'hostilité à l'endroit de nos compatriotes anglo-saxons et un désir d'ostraciser la langue anglaise. Nous avons plus et mieux à faire héritiers d'une haute civilisation qui nous distingue radicalement de l'élément qui prédomine au Canada, et sur ce continent entier, nous cherchons à ne rien laisser perdre de ce qui fait de notre race un type à part avec sa physionomie propre, ses mœurs, ses aspirations ; nous voulons nous approprier toutes les puissances du génie auquel nous participons par droit de naissance ; oh ! nous savons bien que cette culture profonde accentuera une différenciation incompatible avec des rêves plein d'audace ; mais ni l'absorption gratuite, ni l'abdication payée d'avancements faciles, ne sont notre faits ; par la résistance aux infiltrations étrangères nous continuerons de travailler à l'avènement du type le plus pur de notre race ; nous ne voulons ni attenter à la liberté ni manquer au respect loyal dus aux autres groupes ethniques, mais ce respect ne saurait contre-carrer la dessein que nous formons de rendre la masse de notre peuple plus conforme ne physionomie, de mentalité d'attitude, à ce que doit être une race intégralement canadienne-française.

D'autres insinuent que l'A. C. J. C. s'écarte de ses voies tradi-

tionnelles lorsqu'en marge de son action religieuse et sociale elle aborde les revendications nationales. Ainsi que son nom l'indique l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française possède un double caractère : confessionnel, national. Depuis les premières années de son existence, ses attitudes ses campagnes, ont confirmé et précisé ce double caractère. Il vient trop jeune dans un monde trop vieux, celui qui aujourd'hui prétend que l'A. C. J. C. doit s'interdire le domaine patriotique ; on pourrait d'ailleurs se dispenser de parler bon sens à qui commet la balourdise de confondre l'action nationale et l'action politique, et encore davantage à qui invente une finasserie de ce calibre pour le futile plaisir d'essayer de ranimer de ses cendres un vieil épouvantail démodé. L'A. C. J. C. ne sent plus de besoin de produire ses déclarations pour définir son programme ; ses œuvres la dispensent des vaines discussions. Qu'on la juge à ses attitudes passées. Cependant, pour tirer la question au clair, il est peut-être bon de rappeler d'un mot que le terrain politique lui-même ne nous épargne pas, quand la défense de quelque intérêt religieux ou national réclame notre intervention dans ce domaine.

L'expérience a prouvé que l'A. C. J. C. savait poursuivre la défense d'une idée, sur quelque terrain que les circonstances pussent l'entraîner. Il n'y a ni sincérité, ni victoire possible en marge de cette tactique. Aussi comptons-nous rester fidèles à cette bonne habitude de ténacité.

EN FRANCAIS

Mousqueton et non snap
Médaille et non locket,
Nécessaire à raser et non set,
Service à thé et non set à thé,
Réveil et non cadran,
Face à main et non torquette,
Sautoir et non neck chain,
Cachepot et non pot case,
Tambour et non drum.

CONVOCATIONS

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.

IL N'A PLUS DE RHUMATISME

Depuis qu'il a pris du "Fruit-a-tives", ce Merveilleux Médicament à Base de Fruits

TIROIR POSTAL 123, PARROSO, (N.E.)
"Je souffris cinq ans de rhumatisme. "Je pris des remèdes, je consultai des médecins, mais le rhumatisme revint toujours.

En 1916, je lus dans une annonce que le Fruit-a-tives arrêtait net le rhumatisme. J'en pris alors pendant six mois et je n'ai plus eu de rhumatisme depuis".

JOHN E. GUILDERSON.
50c. la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai, 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives. Limitée, à Ottawa. Ont.

SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

La Tribune du 30 août 1889 discute la guerre que Dalton McCarthy fait subir à nos compatriotes du Manitoba : "Plus de langue française, plus d'écoles catholiques, et s'il n'y a pas moyen d'en venir là, la baionnette aura raison de cet entêtement des Canadiens-français à conserver leur langue et leur religion."

Elle publie quelques extraits de la lettre admirable de S. G. Mgr Taché, condamnant l'agitation contre les écoles séparées, aussi une "Esquisse générale de la Province de Québec" par Honoré Mercier, premier ministre.

Les abbés J. B. Dupuy et M. Godard sont nommés chanoines pour le diocèse. Dans les changements ecclésiastiques, on relève M. J.-H. Brunault vicaire à la Cathédrale ; M. P. Boulay, vicaire à S.-Alexandre.

La Société Philharmonique reçoit des souscriptions généreuses de Séguin & Lalime et de la Granite Mills.

Parmi les naissances : Mme B.-J. Bergeron, un fils.

Parmi les mariages : M. Arsène Lefebvre, tailleur, à Melle Joséphine Bédard.

Parmi les décès : M. Paul Girouard, 89 et Mme Augustin Jodoin, de la paroisse Notre-Dame.

Catholiques ! Aimez vos Journaux

Le journal, cette puissance moderne qui s'appelle la presse, puissance bienfaisante et redoutable, arme aux deux tranchants, capable d'éclairer des millions d'âmes ou de les aveugler, de sauver des peuples ou de les perdre, s'étend sur le monde entier.

Mais il y a les mauvais journaux : ceux qui prêchent les erreurs meurtrières : le matérialisme, l'athéisme, l'immoralité, la haine de la patrie, la lutte fratricide des classes.

Il y a les journaux neutres : ceux qui s'abstenant de repandre les doctrines perverses, qui, parlant même avec sympathie des choses religieuses, veulent être "laïques" s'en tiennent à une sagesse mondaine et traitent les questions de morale et de politique comme s'il n'y avait pas de Dieu et comme si le Christ n'était pas venu parmi les hommes, laissant à sa suite une Eglise vivante.

Il y a les bons journaux : ceux

qui disent à leurs lecteurs la vérité et toute la vérité, ceux qui ne rougissent pas de Dieu ni de l'Eglise, qui croient être responsables devant un Juge sévère de tout ce qu'ils publient.

Nous en avons, de ces bons journaux qui tiennent un des premiers rangs de notre presse.

Notre devoir à tous, prêtres et fidèles, est facile à connaître : guerre aux mauvais journaux, apostalat pour et par nos bons journaux.

Aimons nos journaux, non platoniquement, mais pratiquement, en apôtres. Aidons-les de nos abonnements de nos propagandes, de nos correspondances utiles. Tout chrétien qui le peut doit être, à son heure, journaliste.

Puisqu'il y a tant d'âmes qui ne se pressent qu'autour de la chaire du journal il faut bien que les apôtres modernes escaladent cette chaire et que là ils jettent les filets vainqueurs.

Que chaque catholique accomplisse son devoir, tout son devoir à l'égard du journal, des journaux qui mènent si héroïquement le bon combat de Dieu et de la patrie.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Ottawa

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

VERS L'OUEST.—Départ de Montréal, gare Windsor.
7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.

8.30 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, 11.30 a. m.

3.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 6.30 p. m.

6.00 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.

8.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 11.15 p. m.

10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1.15 a. m.

VERS L'EST.—Départ d'Ottawa, gare Union :

5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 8.25 a. m.

6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 9.00 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.

3.15 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 6.15 p. m.

6.35 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements, adressez-vous à

J. E. MORIN, Agent.
22 1/2 rue Laframbaise.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

CAMILLE HUBERT
TéL. 395

WILFRID DUPONT
TéL. 643

HUBERT & DUPONT
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell
MAGASIN 27

Coin des rues
ST-ANTOINE et MONDOR

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C. (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine ; ceci rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substituts d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'oeil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont : 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or ; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorée a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandent un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet : c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions laquises conclut : "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une sixième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette sixième roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substituts très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats gâté le cuivre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesurer sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement. Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr J. N. Paul Fournier
St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 40

Conventum Décennal à l'École Normale de S.-Hyacinthe

Suite de la page 3

Mlle Berthiaume, secrétaire du comité d'organisation, lui succède après l'audition d'une pièce musicale d'un heureux contrepoint et d'une composition littéraire que seule la musique pouvait convenablement habiller : langue française à la riche expression et harmonie musicale aux riches mélodies et à la brillante inspiration s'égalisent dans le même souffle de beauté. Ce fut un digne écho que l'expression des sentiments divers des cœurs débordant des anciennes normaliennes. En une lecture parfaite, sous des expressions dignes d'une plume fénelonienne, Mlle Berthiaume sut faire revivre devant chacun ce que fut la vie normalienne et aussi ce qu'elle demeure. Les anciennes ont vite reconnu leurs idées les plus intimes sous la chaude expression de leur secrétaire : pour elles, deux périodes distinctes appelaient des élans de reconnaissance, non pas nouveaux, mais identiques. Car depuis la fondation, sous le principalat de M. l'abbé Fontaine, il y eut quelques changements dans la direction de la maison : la première directrice, Sr St-Zéphirin, femme de haute distinction et éducatrice de haut mérite, après un apostolat de six années, laissant son poste de responsabilité à la directrice actuelle, Sœur de l'Assomption, dont les qualités de cœur, l'humilité angélique et un souci tout particulier pour l'âme des éducatrices, ont su conserver à l'École les heureuses traditions qui en continuent et en perpétuent toute la valeur. De même le distingué professeur des deux premières années, M. J. M. Manning, maintenant directeur-secrétaire de la Commission scolaire Est, de Montréal, laissant un périlleux héritage à M. le prof. J. E. Paquin, qui avait à lui succéder dans les chaires de pédagogie et de sciences : mais tous deux, grâce à une vocation bien établie et à un zèle et un courage de tous les jours, ont su et savent encore donner le plus pur et le plus classique enseignement à celles qui porteront, à travers nos campagnes, la science qui enrichit la nation, la vertu qui anoblit toute la race et ces convictions religieuses qui forment le meilleur rempart contre l'infiltration étrangère. Plusieurs maîtresses, obéissant aux règles immuables de la maison, ont reçu aussi le souvenir ému de leurs anciennes élèves.

M. le Principal a clos cette première réunion en parlant de l'école, de ses traditions, trouvant le mot délicat pour tous et chacun, rappelant divers incidents de la vie normalienne depuis les débuts. Pendant de longues minutes, nous fûmes suspendus à ses lèvres, c'est le cas de le dire, et tous reconnurent le cœur si chaud et si aimant de cet éducateur si vénéré et si distingué. M. Fontaine, c'est la source de tout le bien qui s'accomplit à l'École Normale et c'est l'artisan de tous les succès que ses sages directions pédagogiques savent créer en temps opportun.

Assistaient à cette première réunion, en outre des élèves ancien-

nes et actuelles, aux fauteuils d'honneur, M. le principal J. A. Fontaine, MM. les abbés J. A. Dubreuil et Laferrière, du Séminaire, Rév. Sœur St-Zéphirin, première directrice, Rév. Sr de l'Assomption, directrice actuelle, M. le Prof. Paquin, d'anciennes religieuses, ayant fait déjà mission à l'École Normale.

Puis chacun et chacune s'en alla, qui dans les classes, qui dans les passages, d'aucunes sur les galeries, d'autres en des endroits encore mystérieux peut-être pour plus d'une raison. Ce fut le moment pour tous de s'extasier devant les magnifiques décorations qui ornaient, du rez-de-chaussé jusqu'aux dortoirs, tous les appartements, jetant leurs couleurs joyeuses à tous les yeux et éveillant dans les cœurs bien des souvenirs : dans les classes, des dessins symboliques rappelaient à chacun des personnes chères que l'océan séparaient de nous en ce jour, mais dont le cœur se rattachait à la vie heureuse de ce même jour ; des photographies rappelant, sous leur groupe, ce que fut pour chacune leurs heures d'espoir, de crainte, de vertus, pendant leur séjour au foyer normalien ; des noms rappelant hélas ! que du haut du ciel des âmes sœurs avaient quitté les rangs, sous le coup de l'épreuve, mais qui apportaient encore leurs consolations, parce que, devenues anges, elles demeurent les protectrices de nos parvis. Que dire encore de toutes ces conversations intimes pendant les journées de ce conventum, des manifestations diverses de sympathie et de réelle amitié échangées entre professeurs et élèves. Celui qui trace ces lignes a, pour sa part, senti les plus douces joies de sa vie d'éducateur, car la récompense la meilleure pour celui qui se dévoue à l'éducation de la jeunesse, c'est le tribut de l'humble reconnaissance et du doux souvenir. Dieu est toujours bon pour celui qui accomplit son devoir, et il est heureux pour celui-là qu'il en ait la preuve par ses propres élèves. Aussi son souvenir demeure toujours pour toutes : il est ce qu'il a été et ce qu'il sera.

Le 22 août, il convenait que le Bon Dieu eût la meilleure part dans ce concert de bénédictions envers l'École. A dix heures, tous, à genoux sur le parvis du temple, dans l'humilité la plus profonde aux pieds du Maître par excellence, tous ont mutuellement joint leurs prières pour que Dieu continue de bénir leur Alma Mater. M. Fontaine fit le sermon, prenant pour texte cette parole sacrée : Cantemus Canticum Novum ; ce qui lui permit de développer un thème admirable sur ce qu'est l'École. Ce fut une véritable leçon de pédagogie illuminée par cette parole divine des Écritures qui apportent toute leur autorité dans le stellaire scolaire.

Il convient de féliciter nos normaliennes pour leur exécution si bien rythmée des mélodies grégoriennes. La Messe des Anges, style grégorien, fut rendue avec quelle simplicité, mais aussi avec cette perfection de neumes dans les neumes, ce souci de l'accentuation rythmée qui caractérise le chant grégorien, ce lié parfait qui fait le fond de ces vocalises qui ornent l'offertoire et surtout l'alleluia. Ce qui prouve qu'à

l'École Normale, rien n'est négligé, rien n'est oublié. Aussi pourquoi ne s'étonne-t-on plus de ses succès partout. Non seulement les examens en chantent la valeur, mais c'est surtout les magnifiques succès de nos anciennes qui obtiennent des primes chaudement contestées ou qui méritent des rapports qui font tressaillir d'aise les directeurs et directrices de cette haute maison d'éducation.

Un banquet magnifique réunit tout le monde autour des tables richement garnies. Que de petits péchés de gourmandise ne se sont-ils pas commis ce diner-là ? Mais à qui la faute aussi. Probablement à ces bonnes religieuses qui n'ont su ménager ni leurs fatigues, ni leurs pas, ni leur dévouement pour celles qui sont devenues leurs filles, par droit pédagogique et aussi par contrat d'amitié bi-latérale.

Mais tout a une fin. Les plaisirs de la terre sont courts, mais comme ils peuvent servir pour notre bien, quand on sait leur donner cette portée morale, ce côté chrétien, qui découle naturellement d'une éducation normale. Pour courts que furent ces moments, ils amènent un souhait que je porte, avec l'espoir d'une réponse prochaine. c'est que nos dévouées organisatrices nous renouvellent le même plaisir de réunions si consolantes. Il est bon que frères et sœurs, pères, mères et filles, tressaillent dans le même bonheur. Honneur à nos anciennes et merci pour remercier toujours.

Prof. J. E. PAQUIN

La Maçonnerie et la lutte scolaire aux Etats-Unis

DOCUMENTS NOUVEAUX

La lutte autour de l'école libre se poursuit énergiquement dans certains Etats américains. On sait qu'elle vise principalement, en fait, l'école catholique ; car les catholiques sont les principaux champions et les grands praticiens de l'école libre. (On sait quel travail magnifique ont fait, par exemple, dans ce domaine nos frères aux Etats-Unis.)

Le trait saillant de la campagne, le plus significatif, ce nous semble, c'est la participation ouverte, à la campagne contre l'école libre, de la Maçonnerie du Rite Ecossais, celle qui est le plus répandue aux Etats-Unis.

Nous avons noté que, dans l'Orégon, où se débatta, aux élections prochaines, un projet de loi qui établirait au bénéfice de l'école primaire officielle un monopole de fait, les Maçons qui s'étaient d'abord tenus dans l'ombre, ont publiquement, après leur premier succès, réclamé le mérite de l'assaut.

Une pièce publiée, sous la signature des promoteurs du projet, dans une publication électorale officielle, relève un fait d'importance capitale : c'est que l'idée de monopole aurait été formellement approuvée par le Suprême Conseil de la Juridiction Sud des Maçons du Rite Ecossais Ancien et Accepté, c'est-à-dire, par l'une des plus puissantes organisations maçonniques américaines.

Nous citons, en serrant d'aus-

Voici Une Preuve Que ZUTOO Arrête Le Mal de Tête

M. E. F. Tomkins, ex-Maire de Coaticook, le prouve :
"Vos Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède sûr et efficace pour le mal de tête."

M. George Legge, éditeur du "Granby Leader Mail", le prouve :
"Vos Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède sûr et efficace."

A. C. Hanson, B.A., K.C., Colonel des Hussards, le prouve :
"Je prends les tablettes ZUTOO, et je considère qu'elles sont un remède très satisfaisant pour le mal de tête".
25c. la boîte—chez tous les marchands.

si près que possible, le texte anglais :

"C'est la résolution suivante qui est l'inspiratrice de cette loi :

"Résolu : que nous croyons et affirmons que la seule base solide pour le maintien et la protection de nos libres institutions, garanties par la constitution des Etats-Unis, est l'instruction gratuite et obligatoire des enfants [de notre nation, dans les écoles publiques primaires, maintenues par l'impôt public, — écoles que devront fréquenter tous les enfants et où ils seront instruits dans la langue anglaise seulement, sans égard à leur race ou à leurs croyances ; et nous promettons d'employer tous les efforts de notre ordre à promouvoir, par tous les moyens légaux, l'organisation, l'instruction et le développement au plus haut degré de telles écoles et à combattre les efforts de tous et chacun de ceux qui chercheraient à limiter, à diminuer, à gêner ou à détruire le système des écoles publiques de notre pays."

"La résolution susdite a été adoptée par le Suprême Conseil du Rite Ancien et Accepté, pour la Juridiction Sud des Etats-Unis. Mai 1920.

"Grande loge de l'Orégon, Franc-Maçonnerie Ancienne et Acceptée. Juin 1920.

"Imperial Council. A. A. O. Nobles Mystic Shrine. Juin 1920

C'est on le voit, le monopole brutal, et la campagne peut être d'autant plus dangereuse que l'on se propose de se faire appel, à la fois, au patriotisme américain et aux passions de race.

Ajoutez qu'une revue maçonnique, le *Builder*, publié à Anamosa, Ia., a consacré à la question de l'école publique toute sa livraison d'août. Cela encore est significatif.

Quitte à revenir sur le sujet, nous empruntons aujourd'hui à la "Fortnightly Review", numéro du 15 août, de M. Arthur Preuss (M. Preuss, catholique, est l'un des hommes qui ont étudié avec le plus de soin, mais de la façon la plus froide, la Maçonnerie américaine), l'analyse de ce numéro spécial.

"Pour autant que nous l'avons remarqué, dit-il, il n'y a point dans le "Public School Number" du *Builder* de déclaration directement anticatholique ; mais il y a, de la part des grands maîtres maçons qui y ont collaboré, plusieurs déclarations indiquant que la maçonnerie est opposée à toutes les écoles privées ou confessionnelles et favorise leur abolition. C'est ainsi que le grand maître Spearman, de l'Arizona, dit que les écoles privées peuvent avoir une certaine valeur dans les pays qui possèdent ce que

l'on appelle une aristocratie, mais que l'Amérique pratique doit maintenir l'école publique démocratique. Le grand maître Robinson, de New-York, appelle les écoles publiques le seul moyen par lequel nos libres institutions et, incidemment, la maçonnerie, peuvent être sauvegardés. Le grand maître Kirby, de l'Arkansas, parle de l'"antagonisme de l'Eglise envers les Ecoles publiques". Le grand maître Smith du Nebraska, dit que ceux qui s'opposent aux écoles publiques sont "les vicieux, les indigents et les ignorants", classant dans la première catégorie les catholiques et les luthériens. Le grand maître Gibson, de l'Utah, admet que les "écoles paroissiales et confessionnelles ont fait, en leur temps, une utile besogne de pionnier", mais dit que "leur période d'utilité achève". Plusieurs des dignes grands maîtres ne mentionnent pas expressément les écoles paroissiales, mais témoignent de leurs sentiments envers elles en demandant avec insistance que l'instruction, dans toutes les écoles, soit en anglais seulement. Deux d'entre eux (Jeter, de l'Idaho, et Murphy, de Mississippi) se déclarent en faveur de la lecture de la Bible dans les écoles publiques. L'un (Hariman, du Vermont) proteste "contre l'emploi de l'école publique pour des fins de propagande."

Il y a de la part de tous les grands maîtres qui ont collaboré à ce numéro, une inclination marquée à identifier avec la maçonnerie le système des écoles publiques. "Notre système actuel d'écoles publiques, dit, par exemple, Wilder, du Connecticut, a été créé, développé et protégé par des maçons". "L'histoire de l'éducation publique, dit Baillie, de l'Orégon, est intimement liée avec l'histoire du progrès maçonnique et à ceux-ci nous devons, dans une grande mesure, le merveilleux progrès de notre pays."

Le mouvement prend ainsi une ampleur évidente, et qui exige qu'on le suive de près.

On aura peut-être été surpris de voir au bas de l'un des textes cités plus haut le nom de l'*Imperial Council des Mystic Shriners*. Les *Shriners* sont ces bonshommes que l'on rencontre de temps à autre coiffés de nez rouges et qui s'affublent de titres fantastiques : *Illustre Potentat*, etc. Nous en avons au Canada. On les estimait généralement plus ridicules que dangereux. On voit qu'ils peuvent mordre.

Détail à retenir.

Alors que l'assaut de l'Orégon ne date que de quelques semaines, les motions maçonniques dont il prétend s'inspirer ont vieilles de deux ans.

Ces messieurs ont tiré leurs plans de loin.

O. H.

A VENDRE

Habit de Séminariste presque neuf, pour enfant de 14 à 16 ans. S'adresser dans l'avant-midi au No 8 rue St-Patrice. 1 fs. Cpt

o o o

Croyez-vous qu'une annonce dans *La Tribune* vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

LA DERNIÈRE ELECTION PROVINCIALE

Chacun connaît le résultat de la dernière lutte dans le comté de Labelle. Le Gouvernement de M. Taschereau a vu sa politique endossée par une substantielle majorité, qui paraît encore plus significative si l'on compare numériquement les deux derniers votes des électeurs de ce comté. M. Lahaie, candidat libéral, obtient près de 500 voix de plus que son adversaire. Il fallait s'y attendre : les partisans du premier ont entonné un hymne de victoire, touchant d'unanimité. Le succès rend gai, comme le bon vin dont parle Horace...

Les chefs des partis, déposant leurs armes (?), ont exprimé leur pensée d'après-guerre. Nos lecteurs s'intéresseront sans doute à la résumer. C'est étrange, ce que ces deux hommes, également supérieurs, attribuent à un même événement des causes différentes...

D'une part, M. Taschereau, dans une interview aux journaux québécois, dit : "Qu'à se plaindre M. Sauvé, du résultat de jeudi dernier? Je comprends qu'il ait mal au cœur, mais il est mauvais perdant. Il a eu sa presse : la "Minerve" ne lui était-elle pas toute dévouée? Il a eu des lieutenants, une organisation, des fonds. Il s'est en plus servi avec effronterie de faussetés, de prétentions déloyales, dignes de réprobation. Pourquoi n'a-t-il pas réussi à l'aide de tant de moyens? C'est que : 1°.— Le peuple est rassasié des luttes de mensonge, et de violence inopportune. 2°.— Le passé de mon administration, sage et féconde, pesait de toute la lourdeur de ses fruits, sur les épaules des oppositionnistes. Ce deuxième est la vraie raison, l'explication de la défaite. C'est ma loi des liqueurs, et ma loi de la voierie, si injustement attaquées, que le peuple a confirmées. Ma législation, marquée au coin du bon sens et de la liberté, a gagné l'électorat. Ne cherchez pas, Messieurs les analystes, d'autres causes. Ne regardez que les chiffres du 17 août, ils se passent de commentaires". Et naturellement, comme tous les hommes favorisés du sort, M. Taschereau jubile. Il se frotte les mains d'aise, avec un évident plaisir. Il ne se les sépare que pour décocher à son M. Sauvé l'ironique recommandation que voici : "Attachez-vous, Monsieur, plus fortement à votre parti, et n'aspirez pas à devenir le chef du parti agraire, plus nébuleux encore que le vôtre..."

C'est fort bien. Mais, par contre, M. Sauvé chante une autre gamme. Le vaincu sent mieux les flèches qui l'ont blessé, il nous semble. Il déclare, au "Devoir" : "Que voulez-vous que nous fissions contre l'organisation formidable que le Gouvernement dirigeait contre nous? Là où nous étions deux, ils étaient dix. Le comté est immense, nous devenions impuissants à le parcourir. Une nuée de députés libéraux, fédéraux et provinciaux, s'est jetée dans la lutte. Tous les gros canons y furent entraînés; M. Taschereau, M. Caron, avec ses octrois à l'agriculture, et M. Nicol, avec son surplus de cinq millions. De tels atouts contre nous étaient déjà sérieux. Nos adversaires ne s'en sont pas contentés. Ils ont employé l'alcool, l'embauchement précipité des électeurs douteux, la concession de nouvelles licences pour vente de liqueurs alcooliques, et quoi encore : tous ces nouveaux éléments ont joué leur rôle. Et leur presse, à la honte de tous les honnêtes gens, n'a pas osé signaler la nécessité urgente d'une plus forte opposition à Québec. Pour compléter la liste des obstacles, comptez en plus : mensonges à profusion et préjugés, puissance financière, et vous aurez une idée de quelle cuirasse redoutable, et pour l'attaque et pour la défense, s'étaient revêtus ceux contre qui nous luttons. Mais nous avons bataillé ferme, Dieu merci. Le profit à venir est certain. C'est pour nous une leçon. Le Gouvernement nous a battus, grâce à son organisation. Nous trouverons remède aux lacunes de la nôtre, et nos guerriers, mieux disciplinés, serviront plus utilement sur les prochains champs de bataille". En somme, que dit M. Sauvé? Nous étions trop faibles : aveu... Nous avons eu confiance en nos idées. L'électorat a cédé à la pression toute puissante que l'on a exercé contre lui. Les circonstances changeront. Ce sera alors notre tour. Avec nos seules idées, répandues aussi librement que celles de nos adversaires, nous remporterions la palme".

Chants de réjouissance des vainqueurs, plaintes des vaincus : éternel renouvellement des lendemains de lutte politique. Le plus fort, comme toujours, l'a emporté... Devons-nous écrire notre note personnelle? De la politique provinciale actuelle, nous n'en dirons rien. Elle a, à notre avis, du bon et du mauvais : à d'autres de l'apprécier. De la valeur respective des candidats, la distance nous empêche d'en juger. Qui des lutteurs en présence, de M. Lahaie ou de M. Langlois, était le plus digne, et le plus apte à représenter son comté, nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que le résultat de jeudi dernier aura pour néfaste conséquence de fortifier davantage le Gouvernement d'aujourd'hui. Dieu sait, cependant, s'il est assez absolu ! L'Opposition eût été plus effective, avec un soldat de plus dans ses rangs, et la Province tout entière en aurait profité. Souhaitons que les qualités de l'élu, et son esprit d'indépendance, compensent en autant que possible, cet inconvénient.

EUGÈNE TOUSIGNANT

L'IMPORTANCE ET LA DIGNITE DU SERMENT

M. l'abbé Lavergne, dans un article de tête à l'*Action Catholique* (31 juillet 1922), article bien vivant et un brin humoristique, comme nombre de ceux que nous devons à sa plume diligente, vient de protester contre la façon par trop légère dont s'effectue le plus souvent, devant nos cours de justice, la prestation du serment. Nous nous faisons un devoir d'endosser cette protestation.

Comme le dit très bien M. l'abbé Lavergne, la prestation du serment est un acte des plus graves, à qui l'esprit de religion donne seul sa valeur. Or, trop souvent, il est accompli, dans nos cours de justice, et ailleurs avec une coupable indifférence, sans cet appareil extérieur qui rendrait sensible sa haute signification et impressionnerait heureusement la conscience de celui qui le pose. M. l'abbé raconte qu'il lui est arrivé à lui-même, un jour que, comparissant en cour, il venait de prêter serment avec une dizaine d'autres, d'entendre l'un de ses compagnons demander : "Qu'est-ce qu'on vient de faire là?"

Cette façon d'agir est vraiment déplorable. On se plaint que le serment, chez nombre de témoins, n'est plus une garantie de vérité. N'y aurait-il pas avantage à entourer la prestation du serment de plus respect? La loi ne devrait-elle pas y pourvoir? Il me semble à nous aussi, que c'est incontestable.

Lorsque l'honorable F.-X. Lemieux—aujourd'hui juge en chef—était député, rappelle l'abbé Lavergne, il avait demandé l'installation en cour d'un grand crucifix placé en face du témoin. Sur ce crucifix, tendant vers lui sa main, le témoin aurait prêté serment :

Par cette proposition, M. Lemieux prouvait qu'il comprenait l'âme populaire.— Il est facile d'imaginer quelle solennité donnerait au serment un tel cérémonial.— En quelques mots, le juge rappellerait aux témoins la sainteté de l'acte qu'ils vont accomplir, les châtiments temporels et éternels qui les menacent s'ils faussent la vérité.— Lui-même, il se lèverait. Toute la cour, greffiers, avocats et spectateurs l'imiteraient.— Vers le Christ en croix, le témoin tiendrait la main.— Un greffier dirait à voix haute et claire : "Par ce geste, vous faites serment sur le corps du Christ, votre sauveur et votre juge, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Que Jésus-Christ vous soit en aide!"— Quel témoin n'aurait pas alors la très vive impression qu'il accomplit un acte solennel, aux conséquences graves, qui le lie à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

Nous croyons, que notre confrère de Québec, que c'est vraiment dommage que la proposition Lemieux n'est pas dans le temps été acceptée par le parlement de Québec. Nos conseils du barreau devraient y revenir et attirer là-dessus l'attention de l'honorable procureur général, qui est aussi notre premier ministre.

Nous nous souvenons avoir assisté, devant la curie archiépiscopale de Montréal, plus d'une fois, à la prestation du serment par divers témoins. Le président du tribunal ecclésiastique, alors M. l'abbé Curotte, prenait soin, chaque fois, de redire à chacun ce qu'il allait faire en prenant Dieu à témoin. L'effet produit était sensiblement considérable. Il n'en saurait être autrement.

En terminant son article, M. l'abbé Lavergne, ajoute, avec encore infiniment de raison, "qu'il faudrait voir à faire cesser cette prostitution du serment, commandée par la loi, qui achève de lui enlever toute apparence de religion".

C'est un abus, en effet, qu'ont commis de nombreux législateurs, lorsqu'il a été leur bonne intention, d'exiger une signature assermentée au bas du plus insignifiant document et de la première déclaration venue. "Il ne saurait être convenable, précise M. Lavergne, de demander un serment à n'importe qui, n'importe où et n'importe comment, avec autant de désinvolture qu'on dévore une sandwich au buffet d'une gare de chemin de fer". C'est profondément vrai. C'est tellement vrai que des théologiens sérieux se demandent, quand il s'agit de loi pénale par exemple, jusqu'où la prestation du serment imposée trop à la légère oblige en conscience!

Avec et après notre collègue de l'*Action Catholique*, nous prenons la liberté d'attirer l'attention des autorités compétentes sur ce point important et nous résumons tout en ces quelques mots : "Le serment aurait besoin d'être entouré de plus de respect extérieur et la loi devrait y pourvoir."

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

"La Semaine Religieuse" Montréal.

Une journée de Prévention des Incendies

Le gouvernement vient de fixer le lundi, 9 octobre, comme journée des mesures préventives contre les incendies. Ce jour-là ou pendant la semaine qui le précède tous les citoyens sont priés de faire une inspection de leurs demeures et dépendances et d'en enlever tout ce qui pourrait occasionner un incendie.

Dans les magasins, usines, entrepôts et autres, les déchets doivent être enlevés dans le but de diminuer les risques; dans les théâtres, hôtels, hôpitaux, asiles et autres des précautions semblables doivent être prises et l'on doit prendre les dispositions voulues pour exécuter les changements nécessaires dans le but de protéger les occupants.

Dans toutes les écoles, suivant la proclamation qui vient d'être publiée à ce sujet, on devra faire des exercices d'alarme; la même chose doit se faire dans les fabriques, usines et autres institutions où un grand nombre de personnes sont réunies. Dans les écoles, collèges et autres, les professeurs devront donner des conférences ou instructions sur les mesures préventives des incendies. De la littérature appropriée sera aussi distribuée en ces endroits.

Instruction est aussi donnée aux gardes-chasse, colons, campeurs, chasseurs et autres qui fréquentent les bois de se familiariser avec toutes les lois, les règlements et les mesures de précaution inventés et établis pour prévenir les feux de forêts.

Les fonctionnaires municipaux doivent donner, autant que possible, publicité aux lois et règlements statué ou publiés par les autorités fédérales, provinciales ou municipales concernant les mesures préventives contre les incendies, et par des assemblées publiques ou autrement, ils devront s'efforcer de faire comprendre aux citoyens toute l'importance nationale d'empêcher les pertes de vies et de propriétés causées par les incendies.

La proclamation qui vient d'être publiée contient aussi des statistiques sur les pertes de vies et de propriétés, par le feu, au cours de la dernière décennie, en Canada. Plus de 3,000 personnes ont perdu la vie et les pertes matérielles dépassent \$250,000,000.

o o o

Catéchisme

Nous recevons l'édition reliée, économique et jolie, du "Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa". Avec son apparence attrayante, ce manuel suggère le respect de la doctrine qu'il contient. C'est une belle innovation, le catéchisme broché se brisant plus vite entre les mains des enfants, les coins roulant, le commencement et la fin disparaissant il faut le renouveler plus souvent. Il coûte en somme trois fois moins cher que l'autre. Il est en vente chez tous les libraires.

o o o

Partie de Cartes

Mercredi le 12 aura lieu dans la Salle du Patronage une grande soirée de cartes, au profit de cette institution, organisée par Mme Georges Richer. Nous invitons tous les amateurs à ne pas manquer cette occasion de s'amuser tout en faisant une bonne action.